

# Conseil Municipal du 5 octobre 2020

---

**Enquête Publique – Société TIGRÉAT** : Présentation par M. le Maire d'un rapport succinct de l'extension d'un élevage bovin au lieu-dit Kersaliou à Plougourvest et la mise à jour de son plan d'épandage. Le Conseil Municipal émet un avis favorable au dossier présenté.

**Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) – GRTGaz** : Sur demande de la collectivité, GRTGaz peut verser une Redevance d'Occupation du Domaine Public sur le linéaire de canalisation traversant le territoire communal. Le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (pour le réseau public de distribution de gaz) est fixé au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente. Ce montant est revalorisé automatiquement chaque année par application à la fois du linéaire arrêté à la période susvisée et de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1<sup>er</sup> janvier. La Commune va donc percevoir pour l'année 2020 la somme de 138,67 €.

**Restauration du chœur et des retables de l'Eglise Notre Dame** : Une prochaine visite de chantier se tient mardi 6 octobre à SEVREMOINE aux ateliers de la chapelle. Une visite avec les généreux donateurs dans le cadre de l'appel aux dons, doit se tenir d'ici à la fin de l'année lors de la repose du retable du maître autel. Via la Fondation du Patrimoine, nous dénombrons à ce jour 18 donateurs pour plus de 7 000 € de dons pour cette tranche de travaux. Pour information, nous avons été destinataire dans la semaine d'un courrier de l'entreprise BWB, titulaire du lot « déplombage » qui nous informe de l'ouverture d'une procédure collective de mise en liquidation. Nous devons donc choisir un nouveau prestataire pour la fin des travaux.

**Restauration du complexe vestiaires – buvette – club house au terrain de football** : Pour donner suite aux échanges lors de la dernière réunion de Conseil Municipal, les 2 architectes ont été sondés et reçus afin de finaliser leur meilleure offre. Après analyse des différentes propositions, le conseil Municipal décide de retenir l'offre du cabinet CALC pour un pourcentage de rémunération total estimé à 9,10 %. Le coût prévisionnel des travaux n'est à ce jour pas arrêté. Conjointement, il est présenté aux élus l'offre de M. Luc PAGE, ING Concept, pour la mise aux normes de l'assainissement semi collectif de la Maison Pour Tous et du logement à l'étage, du complexe sportif et de l'atelier communal pour une mission d'un montant HT de 2 240,00 €. Ces travaux devront se faire dans le même temps que les travaux de restauration du complexe.

**Renouvellement des conventions de partenariat pour le développement de la politique Enfance – Jeunesse** : Accord du conseil pour son renouvellement et pour la mise à disposition de l'animateur communal au Centre de Loisirs de Bodilis Plougar Plougourvest.

**CCPL : Avenant n°1 de la convention pour la mise en place d'un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols** : La convention définit les modalités opérationnelles et financières tant de l'instruction des actes que de la mission contrôle de conformité des autorisations. Accord du Conseil Municipal pour signer l'avenant n°1 à la convention pour la mise en place d'un service commun d'instruction des autorisations de droit des sols concernant la durée de la convention.

**Journées citoyennes** : Sauf intempéries, les journées citoyennes de travaux se tiendront les mercredi 7 et samedi 17 octobre. Elles consisteront en l'entretien du cimetière à l'approche de la Toussaint, mais également du centre-bourg. Le déjeuner sera pris en commun à la suite de chaque matinée. Les élus espèrent la présence d'un maximum de bénévoles. Si le temps est pluvieux, une nouvelle date sera fixée ultérieurement.

**Illuminations de Noël** : Mme Isabelle CREIGNOU, Adjointe au Maire présente le projet d'illuminations de Noël par l'entreprise Lumières et Créations de Landerneau, dans le cadre des fêtes de fin d'année. Le projet est identique à l'an passé en terme de coût, soit la somme de 1 600 € HT. Seul changement cette année, c'est l'église Notre Dame qui sera mise en lumière. Il est convenu que les illuminations débiteront le 18 décembre pour se terminer le 11 janvier 2021. Conjointement, et pour donner suite à la matinée travaux du 26 septembre, des sapins en palettes vont être réalisés et viendront égayer les rues du centre-bourg pendant les fêtes. Le Centre de Loisirs Sans Hébergement est associé au projet et doit construire quelques exemplaires supplémentaires.

**Soirée récréative dans le cadre du Téléthon** : Elle devait normalement se tenir le vendredi 4 décembre 2020. Le Conseil Municipal décide d'annuler l'édition 2020 au vue du contexte sanitaire.

**Inauguration des illuminations de Noël** : Le Conseil Municipal valide le principe d'inauguration des illuminations de Noël le vendredi 18 décembre 2020 à partir de 18h30 sur la place devant l'Hermine.

**Noël à Bodilis 2020** : Il est décidé d'organiser un Noël à Bodilis spécial cette année avec une ballade contée. Aucune manifestation ne se tiendra dans la salle Multifonctions. La confection du vin chaud se fera par le KOP Vin chaud du BPF. Un feu sera fait devant la salle. Si les conditions le permettent, le Père Noël fera son apparition pour le bonheur des plus petits.

**Renouvellement de l'Offre promotionnelle Santé communale - AXA France** : Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire de signer le renouvellement de la convention avec AXA France dans le cadre de l'offre promotionnelle santé communale.

**Motion de soutien à Brittany Ferries** : Le Conseil municipal, adopte une motion de soutien à Brittany Ferries.

**Motion de soutien à HOP Morlaix** : Le Conseil municipal, adopte une motion de soutien à HOP ! Morlaix.

**« Ville aidante » France Alzheimer** : L'association France Alzheimer a été présentée par Françoise Thomas Toulouzou. L'association propose à la collectivité d'être la première commune du territoire de la CCPL à être « *Ville aidante* » en signant une charte. Les élus valident le projet.

**Location de salle aux particuliers** : Le Conseil Municipal valide la poursuite des locations de salles municipales aux particuliers dès lors que la situation sanitaire le permet. Dès un éventuel passage en zone rouge, toute location serait suspendue. Il valide également la création d'un tarif forfaitaire de désinfection des locaux de 20 € par location.

**Projet culturel de l'école Notre Dame** : Une réunion s'est tenue le mercredi 30 septembre à l'école avec l'artiste Annaïg BOURHIS - MOYSAN (*TATANINIG*), le Directeur, l'équipe enseignante et la municipalité afin d'évoquer le projet culturel de l'année scolaire 2020 – 2021. Il consiste en la réalisation de 7 fresques par les enfants de l'école sur des supports à définir. Cinq supports seront accrochés sur le mur de l'école côté *rue du Bugn*, 1 support à la bibliothèque et celui réalisé par les maternelles sera installé dans la cour de l'école. L'artiste Tataninig présente à l'école les vendredis du 19 février 2021 au 18 juin 2021. Un vernissage est prévu le vendredi 2 juillet 2020. Le coût prévisionnel global de cette opération pourrait être de 4 000 €. Une demande de subvention d'un montant de 1 000 € est en cours d'instruction au niveau académique. Une participation de la commune est demandée et acceptée par le Conseil Municipal.

**« Le Petit Gibus »** : Outil d'éducation à la vie civique et sociale, « *Le Petit Gibus* » est apprécié des maires, des enseignants et des enfants. Véritable magazine citoyen, son objectif est de faire connaître aux plus jeunes les principes et les fondements de la vie du citoyen, le vivre ensemble et de développer un comportement responsable. Sur l'année scolaire 2020 – 2021, 3 thèmes seront évoqués : « *Santé et hygiène de vie !* », « *A la découverte de ma Commune et de mon intercommunalité* » et « *Mon environnement : j'y tiens !* ». Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la proposition d'attribuer ces 3 livrets aux élèves de CM1 – CM2.

**Visite du sous-préfet, Monsieur Gilbert MANCIET** : Sur invitation de M. le Maire, le sous-préfet viendra à la rencontre des élus le mardi 3 novembre 2020.

**Gym Douce – Année 2020 – 2021** : La saison 2020 – 2021 a débuté avec 51 inscrits. Quelques renouvellements d'inscriptions sont en attente et devraient venir compléter les 2 groupes.